



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 28 Avril 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 20 Avril 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 31

NOMBRE DE VOTANTS : 33

Objet : Avis sur la relance des dispositifs habitat de la Haute Gironde en 2022

Présents : 22

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COUPAUD Catherine (Pugnac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MARTIAL Christophe (Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Présents en téléconférence : 9

BLANC Jean Franck (Teuillac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JOLLIVET Célia (Peujard), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

COURSEAUX Michael (Saint-André-de-Cubzac) à GUINAUDIE Valérie, POUCHARD Éric (LANSAC) à FUSEAU Michael.

Absents excusés : 2



MABILLE Christian (Peujard), TARIS Roger (Tauriac).

Absents : 2

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan).

Secrétaires de séance : LAVAUD Véronique

Considérant l'Opération Programmé d'Amélioration de l'Habitat de la Haute Gironde lancée en 2017 sous l'égide du Pays de Haute Gironde, pour une durée de cinq ans.

Considérant la Plateforme ICARE de Rénovation Energétique de l'Habitat Privé de la Haute Gironde lancée en 2017 sous l'égide du Pays de Haute Gironde, pour des durées successives d'un an.

Considérant que, dans le cadre des conventions de liquidation du Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde, les quatre communautés de communes concernées (Communauté de Communes de Blaye, Grand Cubzaguais Communauté de Communes, Communauté de Communes l'Estuaire et Communauté de Communes Latitude Nord Gironde) se sont réparties entre elles les dispositifs anciennement gérés par le syndicat mixte.

Considérant que la maîtrise d'ouvrage du dispositif de l'Opération Programmé d'Amélioration de l'Habitat a été confiée, à compter du 1^{er} janvier 2020, à la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde pour le compte de l'ensemble des communautés de communes concernées.

Considérant que la maîtrise d'ouvrage du dispositif de la Plateforme ICARE de Rénovation Energétique de l'Habitat privé a été confiée, à compter du 1^{er} janvier 2020, au Grand Cubzaguais Communauté de Communes pour le compte de l'ensemble des communautés de communes concernées.

Considérant l'intérêt de ces deux dispositifs dans l'accompagnement gratuit à tous les particuliers dans la définition du projet de rénovation énergétique de leur habitat jusqu'au terme des travaux.

Considérant l'utilité de l'OPAH, au vu des 763 dossiers instruits depuis son lancement en 2017 et de la mission essentielle d'accompagnement des collectivités pour la rénovation des logements des ménages modestes en Haute Gironde :

- 465 propriétaires occupants et 18 propriétaires bailleurs ont été accompagné entre 2017 et 2020.
- Parmi eux, 365 dossiers d'amélioration énergétique, 131 dossiers de maintien à domicile et 25 dossiers de dégradation lourde.
- Plus de 9 700 000 € de travaux ont été engagé, fournissant du travail à 225 artisans locaux.



Considérant l'utilité de la plateforme ICARE pour le territoire de la Haute Gironde au vu des 2 036 contacts accueillis depuis son lancement en 2017, et de la mission essentielle de relais des collectivités pour diffuser les bonnes informations concernant la rénovation énergétique des logements en Haute Gironde :

- En 2020, 96 rendez-vous d'Espace Info Energie ont été réalisés dans le cadre des permanences info-énergie ;
- Parmi ces 96 rendez-vous, 26 ménages ont bénéficié d'un accompagnement renforcé donnant lieu à un diagnostic énergétique du bâti, des propositions de scénarii de travaux et la mise en place d'un plan de financement avec un gain énergétique moyen de 22 %.

Considérant la forte complémentarité entre les deux dispositifs, puisque que 60% des ménages reçus par la plateforme sont orientés vers l'OPAH pour l'accomplissement de leur projet.

Madame la Présidente précise aux membres du conseil communautaire que ces deux dispositifs sont animés par un prestataire privé (SOLHA), par le biais d'un marché public dont le délai s'achève au 31/12/2021.

Si les élus communautaires souhaitent relancer un marché pour l'animation de ces dispositifs à compter du 01/01/2022, il convient de travailler dès à présent à la mise au point d'une nouvelle consultation auprès de prestataires spécialisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- De donner un avis favorable à la relance d'une l'Opération Programmé d'Amélioration de l'Habitat à compter de 2022, pour le territoire de la Haute Gironde ;
- De confier à la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde le soin de relancer et de porter la démarche d'Opération Programmé d'Amélioration de l'Habitat pour le compte des quatre communautés de communes susvisées
- De donner un avis favorable à la relance d'une plateforme de Rénovation Energétique de l'Habitat privé à compter de 2022, pour le territoire de la Haute Gironde ;
- De confier au Grand Cubzaguais Communauté de Communes le soin de relancer et de porter la démarche de plateforme de Rénovation Energétique de l'Habitat privé pour le compte des quatre communautés de communes susvisées
- De l'autoriser à réaliser toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ces dossiers

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

N°2021-58

Envoyé en préfecture le 03/05/2021
Reçu en préfecture le 03/05/2021
Affiché le 
ID : 033-243301223-20210429-2021_58-DE



Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac,
Le 29 Avril 2021

La Présidente
Valérie GUINALDIE

